

Bulletin de Santé du Végétal
Grand Sud-Ouest
Horticulture / Pépinière

N°5
16/11/2026

CHAMBRE D'AGRICULTURE NOUVELLE-AQUITAINE

Animateur filière

Olivier RIAUDEL
ASTREDHOR Sud-Ouest
olivier.riaudel@astredhor.fr

Directeur de publication

Bernard LAYRE
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

La stratégie écophyto 2030
Réduire et améliorer l'utilisation des phytos

Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée. Reproduction partielle autorisée avec la mention « extrait du bulletin de santé du végétal Grand Sud-Ouest Horticulture/Pépinière N°X du jj/mm/aaaa »

Financé dans le cadre de la stratégie écophyto
GOUVERNEMENT
OFB OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

Edition Horticulture

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT en cliquant sur formulaire d'abonnement au BSV

Ce qu'il faut retenir sur les cultures ornementales

Ravageurs

- **Acariens :** Pression moyenne à forte, observations plus fréquentes qu'en 2025, sans augmentation des dégâts. 85% des visites d'exploitations. Surveiller les cyclamens, les agrumes, les pensées, les sauges, les chrysanthèmes pour agir rapidement.
- **Thrips :** Pression moyenne, un peu plus forte qu'en 2025. 85% des visites d'exploitations. Augmentation des populations pendant le mois de septembre, plus chaud cette année. Surveiller les dégâts sur les feuilles de chrysanthèmes et sur les fleurs de cyclamens.
- **Pucerons :** Pression moyenne, équivalente à 2025. 94% des visites d'exploitations. Surveiller les redémarrages de colonies après les canicules de juillet et d'août. Eviter les fortes augmentations de pucerons juste avant la commercialisation des chrysanthèmes.
- **Chenilles :** Pression moyenne, un peu plus faible qu'en 2025. 97% des visites d'exploitations, observations plus fréquentes cette année avec des dégâts moins importants. Risque encore élevé pendant l'automne sur chrysanthèmes et cyclamens, surtout les noctuelles.

Maladies

- **Oïdium :** pression moyenne, un peu plus faible qu'en 2025. 33% des visites d'exploitations, fréquence d'observations en baisse. Surveiller les plantes sensibles (rosiers, hortensias, coréopsis, œillets, sauges officinales), privilégier les solutions préventives de renforcement des tissus végétaux et limiter l'humidité la nuit.
- **Champignons racinaires :** pression moyenne, plus faible qu'en 2025. 9% des visites d'exploitations, fréquence d'observations en baisse. Maîtriser les volumes et fréquences d'arrosages en fonction du substrat et de la consommation racinaire. Eliminer les plantes atteintes et désinfecter les réserves d'eau.

Préambule

Les observations sont menées essentiellement dans le cadre du service conseil animé par ASTREDHOR Sud-Ouest et sur des parcelles de la station d'expérimentation de Villenave d'Ornon (33).



Le territoire couvre la Nouvelle-Aquitaine et l'Occitanie.

Les visites conseils sont réalisées sur près de 50 entreprises de production horticole, essentiellement de plantes en pot, plantes à massif, plants maraîchers, aromatiques, et principalement sous abris (sauf chrysanthèmes, vivaces et bisannuelles menés aussi en plein air en été).

La fréquence des visites conseil sur les entreprises varie de 1 à 10 par an, et les informations sont aussi alimentées par des échanges réguliers toute l'année.

Des pièges installés sur quelques entreprises et à la station d'expérimentation de Villenave d'Ornon (33) permettent de suivre certains lépidoptères :

- Pyrale du cyclamen *Duponchelia fovealis*
- Tordeuse de l'œillet *Cacoecimorpha pronubana*
- Noctuelle de l'artichaut *Chrysodeixis chalcites*
- Noctuelle de la tomate *Helicoverpa armigera*
- Noctuelle Gamma *Autographa gamma*

Méthode de recueil des données d'observations

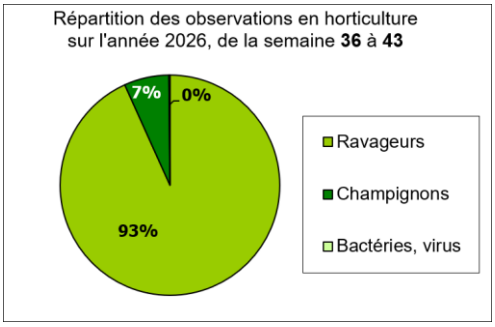
*Ce BSV est alimenté par **637 diagnostics** réalisés sur **33 visites d'entreprises horticoles** du Sud-Ouest de la **semaine 36 à la semaine 42**. Les observations concernent les cultures touchées par un bioagresseur. Les cultures saines ne sont pas notées.*

Pour chaque catégorie de bio- agresseur et pour chaque observation :
*- un **niveau d'attaque** est relevé (1 : attaque faible, 2 : attaque moyenne, 3 : attaque forte).*
*- une **moyenne pondérée** est calculée avec les coefficients 1, 2, 3 suivant l'effectif des observations par niveau d'attaque : (nb obs. au niveau 1 x 1 + nb obs. au niveau 2 x 2 + nb obs. au niveau 3 x 3)/nb obs. : c'est une indication d'**intensité d'attaque** (échelle 1 à 3).*
*- un **% d'observations** est calculé par bioagresseur (nb obs./total nb obs.)*
*- un **% d'entreprises touchées** est calculé par bioagresseur.*
- les cultures touchées sont listées et le nombre d'observations réalisées est précisé entre parenthèses

Les observations sont réalisées sur plantes annuelles, vivaces, plants maraîchers et plantes de pépinières se trouvant sous les mêmes abris.

Evaluer les risques		*Analyser et gérer les risques*
Intensité d'attaque **1**	**Faible**, quelques petits foyers ou attaques isolées	→ **Observer** l'évolution du ravageur, la gestion par les auxiliaires si présents
Intensité d'attaque **2**	**Moyenne**, quelques gros, ou nombreux petits foyers	→ **Réajuster** la protection vis-à-vis du bio-agresseur en renforçant les lâchers d'auxiliaires contre les ravageurs ou en intervenant avec un produit de biocontrôle respectant au mieux les auxiliaires.
Intensité d'attaque **3**	**Forte**, généralisée ou en voie de l'être	→ **Intervenir** en privilégiant des produits présentant le plus faible risque pour la santé et l'environnement, réduire le niveau de pression
Dans tous les cas, gérer les foyers (élimination, taille, interventions localisées)		

Pour cette période d'observations, **93% des diagnostics ont porté sur des ravageurs** et **7% sur des maladies cryptogamiques**.



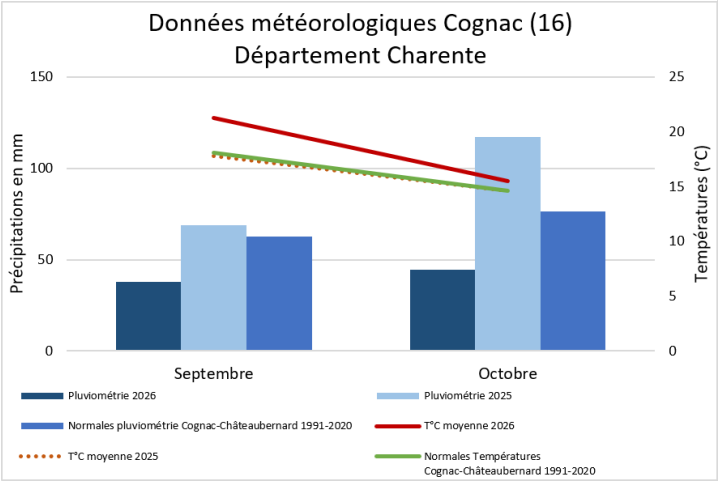
Légende des tableaux qui suivent

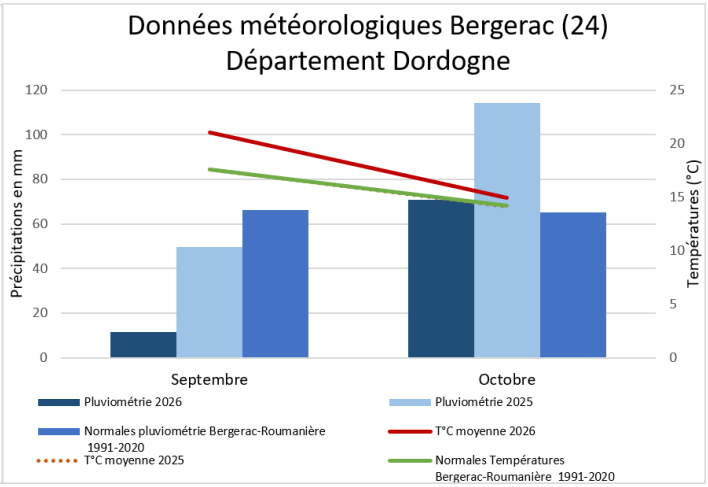
	Intensité d'attaque	
	1 < niveau d'attaque < 1,5	< 10% d'entreprises touchées
	1,5 <niveau d'attaque < 2	10 < % entreprises touchées <30%
	2 <niveau d'attaque < 2,5	30 % < % entreprises touchées < 50%
	2,5 < niveau d'attaque <3	% entreprises touchées > 50%

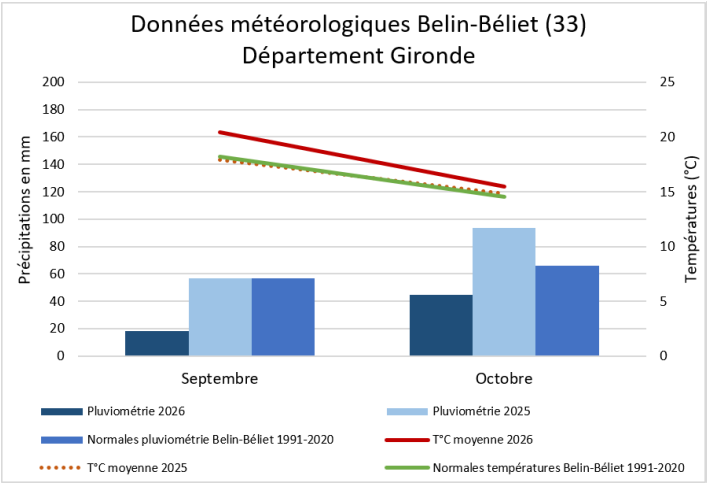
	Indice de fréquence	
	1	< 10% des observations
	2	10 à 20%
	3	> 20%

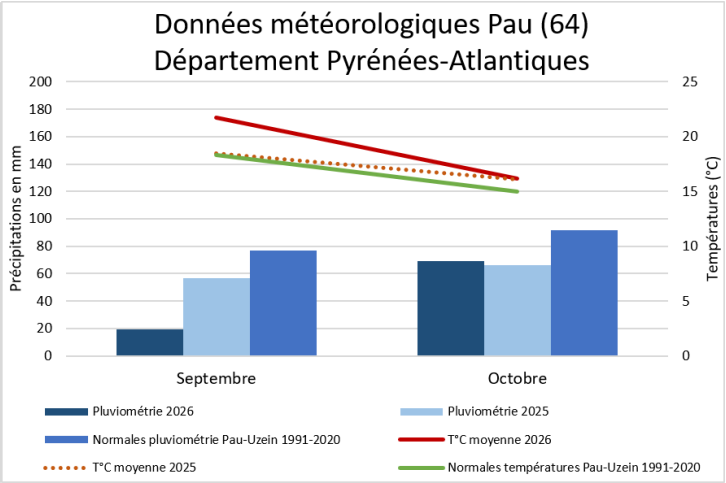
Indice de gravité
1 < gravité <3 peu grave
3 < gravité < 5 moyennement grave
5 < gravité < 7 grave
7 < gravité < 9 très grave

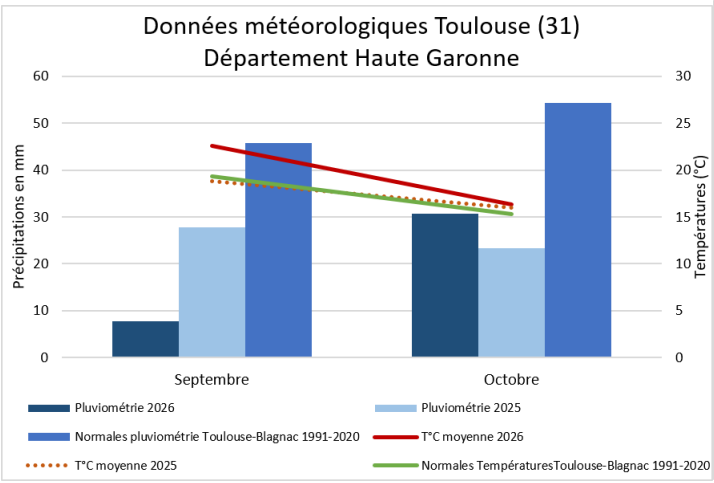
Suivi climatique

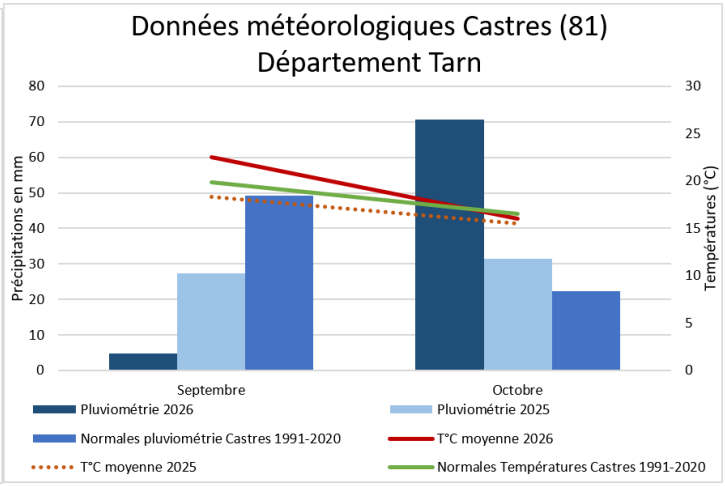












Sources données météorologiques : Infoclimat

Septembre 2026

CUMUL DES PRECIPITATIONS :
Bien plus sec qu'en 2025**, et inférieures** aux normales**.** Le déficit est prononcé dans tous les départements excepté la Charente.

TEMPERATURES MOYENNES :
Supérieures aux normales et aux moyennes de 2025, 2 à 4°C de plus que l'année précédente**.**

Octobre 2026

CUMUL DES PRECIPITATIONS :
Variables selon les départements, plus sec que les normales en Charente, Gironde, Haute Garonne et Pyrénées-Atlantiques. Plus de pluies que les normales dans le Tarn et en Dordogne.

TEMPERATURES MOYENNES :
Légèrement supérieures aux normales, proches des moyennes de 2025 **à Pau, Toulouse et Castres.**

Repérage sur les cultures observées

Les diagnostics sur cette période concernent essentiellement :
- ✓ Les cultures estivales destinées aux ventes d'automne-hiver démarrées en mai, juin (chrysanthèmes, cyclamens…), juillet, août (poinsettias)
- ✓ Les séries de bisannuelles et de feuillages pour une vente d'automne-hiver
- ✓ Quelques cultures de pieds-mères pour la vente d'automne et de printemps de jeunes plants de boutures et de semis

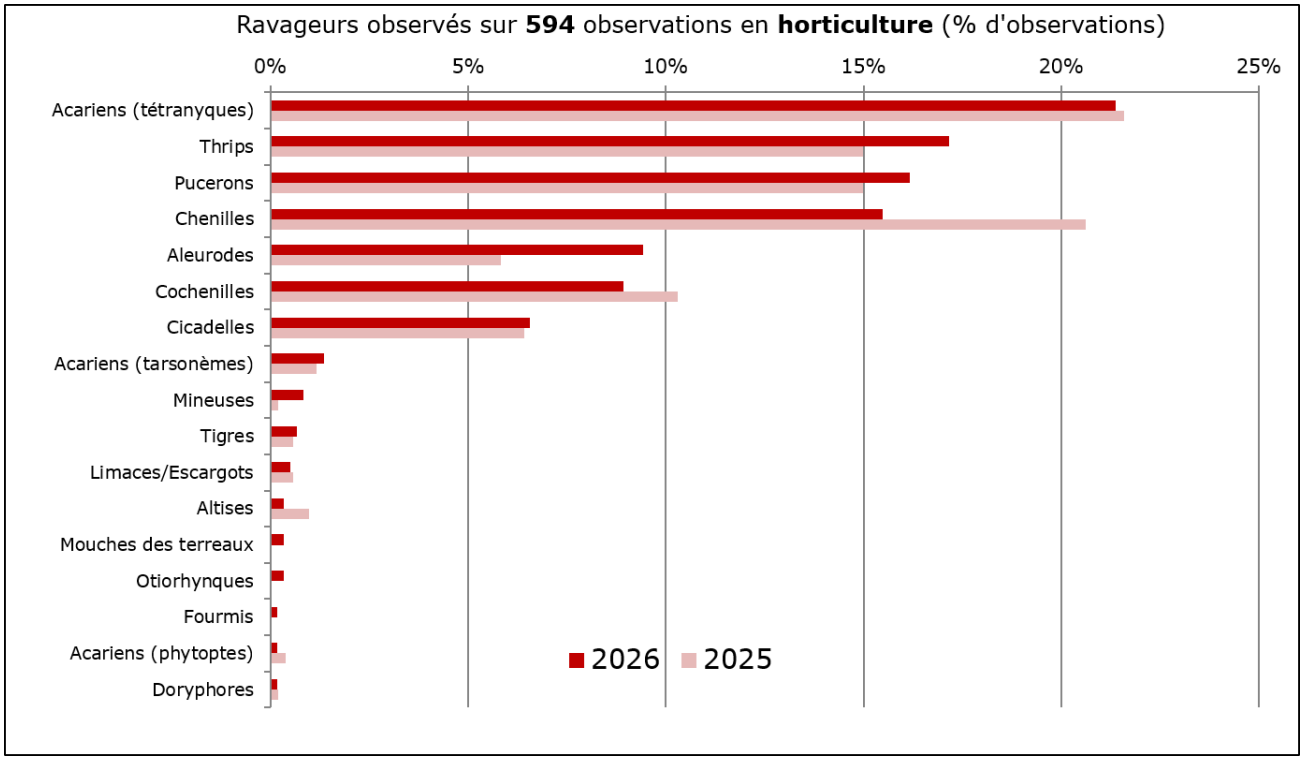
Ravageurs

594 observations (93% des observations) ont été réalisées sur des cultures touchées par des ravageurs.

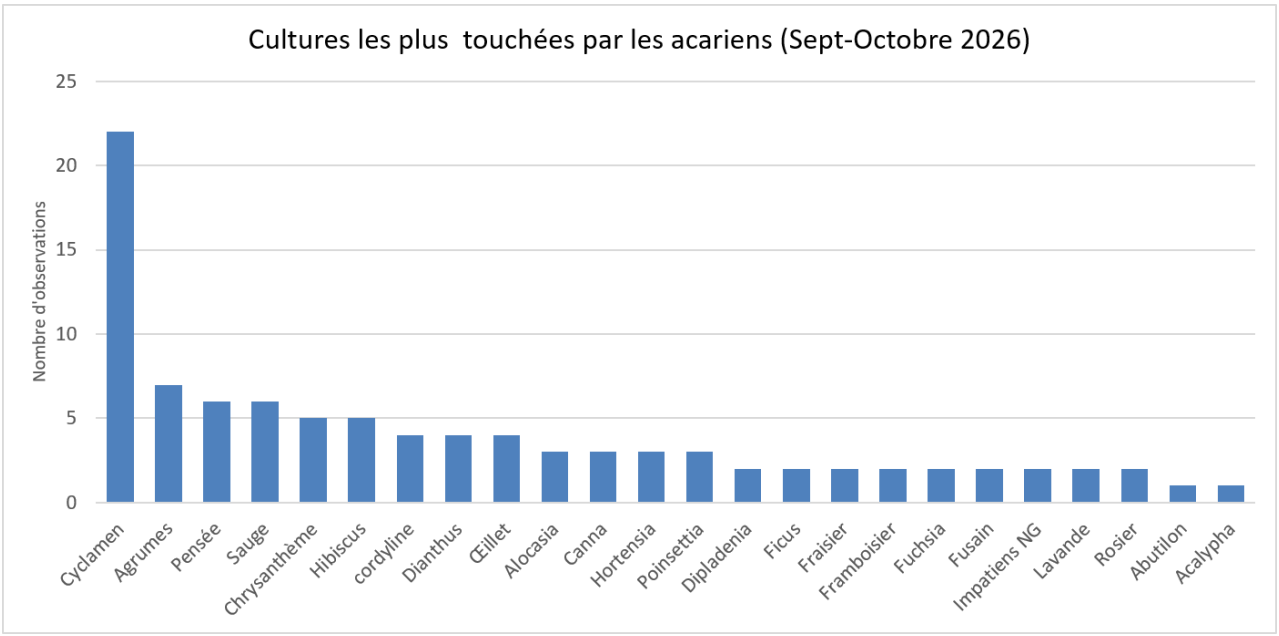
Les ravageurs sont présentés par ordre décroissant du nombre d'observations. En fonction des ravageurs, les principales cultures touchées sont représentées sur un graphique avec le nombre d'observations correspondantes.

Tableau 1 HORTICULTURE	Traitement données Ravageurs Septembre - Octobre 2026 - BSV 3													
	1	2	3	nb obs.	nb vis.	% vis.	% obs.	% obs.rav	Indice niveau d'attaque	Indice de fréquence	Indice de gravité	% obs./Rav.	Indice de gravité	
tout ravageur confondu	266	272	56	594	33		93%	100%	1,6			2 025	2 025	
Acariens (tétranyques)	58	61	8	127	28	85%	20%	21%	1,6	2,1	3,4	22%	4,0	-
Thrips	43	51	8	102	28	85%	16%	17%	1,7	1,7	2,8	15%	2,5	+
Pucerons	46	40	10	96	31	94%	15%	16%	1,6	1,6	2,6	15%	2,6	=
Chenilles	53	37	2	92	32	97%	14%	15%	1,4	1,5	2,2	21%	3,5	-
Aleurodes	22	24	10	56	20	61%	9%	9%	1,8	1	1,8	6%	1,7	=
Cochenilles	21	23	9	53	20	61%	8%	9%	1,8	1	1,8	10%	1,9	=
Cicadelles	16	19	4	39	20	61%	6%	7%	1,7	1	1,7	6%	1,6	=
Acariens (tarsonèmes)	3	3	2	8	5	15%	1%	1%	1,9	1	1,9	1%	1,8	=
Mineuses	1	3	1	5	5	15%	1%	1%	2,0	1	2,0	0%	1,0	+
Tigres	0	2	2	4	2	6%	1%	1%	2,5	1	2,5	1%	3,0	-
Limaces/Escargots	0	3	0	3	2	6%	0%	1%	2,0	1	2,0	1%	1,7	+
Altises	0	2	0	2	1	3%	0%	0%	2,0	1	2,0	1%	2,0	=
Mouches des terreaux	1	1	0	2	1	3%	0%	0%	1,5	1	1,5			
Otiorhynques	1	1	0	2	2	6%	0%	0%	1,5	1	1,5			
Fourmis	0	1	0	1	1	3%	0%	0%	2,0	1	2,0			
Acariens (phytoptes)	1	0	0	1	1	3%	0%	0%	1,0	1	1,0	0%	2,0	-
Doryphores	0	1	0	1	1	3%	0%	0%	2,0	1	2,0	0%	3,0	-

La répartition des ravageurs les plus observés sur les mois de septembre et octobre diffère par rapport à la période précédente (mai-août). Les acariens tétranyques et les chenilles prennent plus d'importance par rapport aux pucerons et aux thrips, ces 4 ravageurs représentant 70% des observations sur cette période avec un pourcentage d'observations variant de 15 à 21%. Les aleurodes, cochenilles et cicadelles restent des bioagresseurs également présents sur cette période. Les plus grosses variations par rapport à 2025 sont observées pour les chenilles qui sont en diminution (21% à 15%) et pour les aleurodes, en augmentation (6% à 9%).



- **Acariens**



Ces ravageurs sont au **1er rang** et concernent **23% des diagnostics** sur la période, en cumulant les tétranyques, les tarsonèmes et les phytoptes. Les attaques sont d'**intensité moyenne, 1,6 sur 3** (**1,9** sur 3 en 2025), concernent **85% des visites d'entreprise** (70% en 2025) et touchent **65 cultures** (61 en 2025) dont les plus touchées sont illustrées sur le graphique : cyclamens, agrumes, pensées, sauges, chrysanthèmes,…

Evaluation du risque :

Les acariens tétranyques sont des ravageurs d'été très communs sur les cultures ornementales. Ils sont favorisés par les conditions chaudes et sèches. Les fortes chaleurs encore observées sur le mois de septembre 2026 ont maintenu leur développement jusqu'en octobre. Des acariens tarsonèmes ont également été retrouvés entre autres dans les cultures de cyclamens, profitant des ombrages des serres. Le risque acarien est équivalent voir supérieur cette année par rapport à 2025 à cause des conditions exceptionnelles de cet été. Les attaques ont été aussi nombreuses, mais elles n'ont pas occasionné plus de dégâts que l'année dernière.



Dégâts sur chrysanthème
Astredhor Sud-Ouest



Dégâts sur pensée
Astredhor Sud-Ouest



Dégâts sur poinsettia
Astredhor Sud-Ouest

Méthodes alternatives

Le biocontrôle est géré par des lâchers d'**acariens prédateurs** dont le plus efficace sur foyer est *Phytoseiulus persimilis,* **prédateur de nettoyage**. D'autres acariens prédateurs de protection, à action préventive et curative peuvent être utilisés : ***Amblyseius californicus*** et ***A. andersonii***. Des données de fournisseur montrent qu' **Amblyseius californicus** est plus résistant aux fortes chaleurs que les deux autres acariens prédateurs cités. Les prédateurs utilisés contre thrips ***Amblyseius swirskii*** et ***Amblyseius montdorensis*** peuvent également se nourrir de larves de tétranyques.
Des substances naturelles et champignons entomopathogènes peuvent être utilisés sur les zones foyers (voir les produits de biocontrôle de la liste officielle, ici, vérifier les autorisations sur https://ephy.anses.fr/)
Enfin des auxiliaires indigènes prédateurs sont efficaces sur des foyers avancés : la **cécidomyie *Feltiella acarisuga***, la **coccinelle *Stethorus punctillum***, le ***staphylin Oligota sp***.



Cocon de *Feltiella*
Astredhor Sud-Ouest

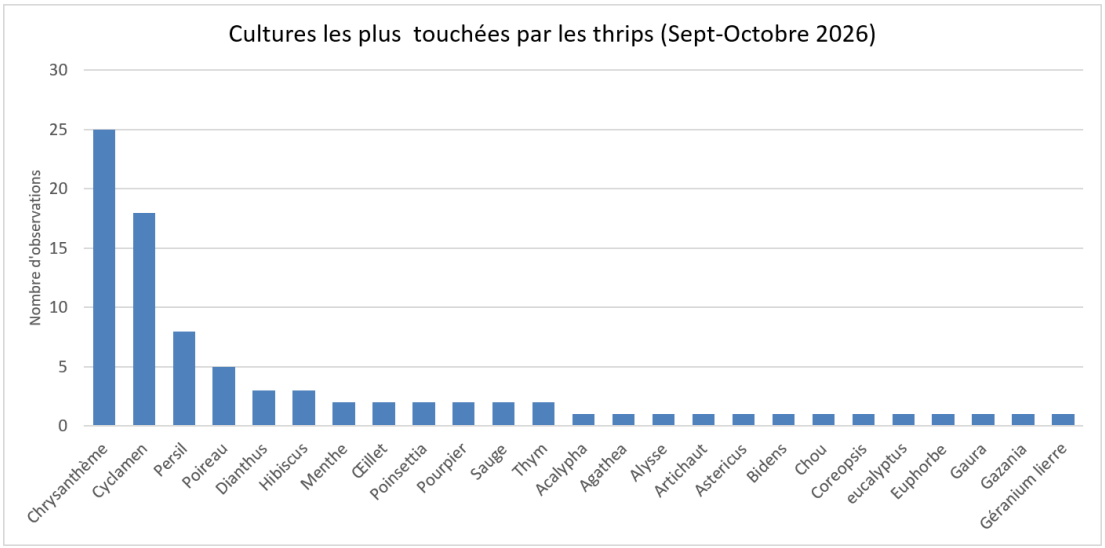


Adulte, larve *Stethorus sp*
Astredhor Sud-Ouest



Phytoseiulus persimilis
Astredhor Sud-Ouest

- **Thrips**



Ce bioagresseur est au **2ème rang** avec **17% des diagnostics « ravageurs »** sur la période. Les attaques sont d'**intensité moyenne 1,7** sur 3 (1,6 en 2025), concernent **85% des visites d'entreprise** (78% en 2025) et touchent **40 cultures** (29 en 2025) dont les plus touchées sont les chrysanthèmes et les cyclamens, cultures estivales très présentes chez les producteurs et très attractives pour ce ravageur.



***F. occidentalis* dégâts taches sur chrysanthème** Astredhor Sud- Ouest



***F. occidentalis* dégâts cicatrices *sur* chrysanthème** Astredhor Sud-Ouest



***F. occidentalis* dégâts fleurs sur cyclamen** Astredhor Sud- Ouest

Evaluation du risque :

Les chrysanthèmes et les cyclamens sont les cultures les plus à risque sur cette période, particulièrement pour le thrips ***Frankliniella occidentalis*** causant le plus de dégâts sur feuilles et sur fleurs. L'évaluation régulière de la pression sur le feuillage et les premières fleurs permet d'anticiper les dégâts pendant la période de commercialisation. Pour les cyclamens, l'objectif est de rester sous une moyenne d'un individu par fleur observée. Les températures encore très élevées en septembre ont maintenu le développement du thrips sur la dernière phase de culture ce qui a compliqué sa gestion juste avant la commercialisation.

Les thrips sont vecteurs de virus, en particulier des **tospovirus** (TSWV) qui sont des organismes réglementés, donc la vigilance s'impose ! Les plants virosés doivent être détruits pour éviter la propagation dans les cultures.

B

Méthodes alternatives

Des lâchers d'**acariens prédateurs** résistants aux températures estivales restent la meilleure solution sur chrysanthèmes et cyclamens : ***Amblyseius swirskii*** ou ***Amblyseius montdorensis***. Ils peuvent être complétés avec ***Amblyseius cucumeris*** pour réduire les coûts en début d'automne. Leur activité peut être « boostée » par une méthode de **nourrissage** (**pollen**, **acariens proies, plantes de service comme l'alysse**) pour assurer leur installation et leur multiplication.

D'autres pratiques complémentaires sont recommandées, comme les pulvérisations régulières de nématodes ***Steinernema feltiae ou S. carpocapsae*** directement sur le feuillage et des lâchers de punaises prédatrices ***Orius sp*** (quand elles ne sont pas naturellement présentes) très efficaces sur la période estivale. Le **staphylin *Atheta coriara*** peut également être utilisé dans la continuité du printemps, il agit à la surface du sol ou des substrats en détruisant les pupes de thrips (kits d'élevage commercialisés ou kits d'élevage faits maison). Cet auxiliaire régule d'autres ravageurs comme les mouches des terreaux et les chenilles cachées dans le terreau.

Des essais menés par Astredhor Sud-Ouest ont montré récemment l'intérêt des stratégies push-pull en complément de la lutte biologique pour réduire les populations de thrips. Il s'agit de repousser les thrips (push) des cultures avec des odeurs répulsives et de les attirer (pull) sur des pièges avec des odeurs attractives. Le tout se fait avec des diffuseurs remplaçant les plantes de service.



Phytoséide prédateur et larve de thrips
(Source : www.biologicalservices.com.au)

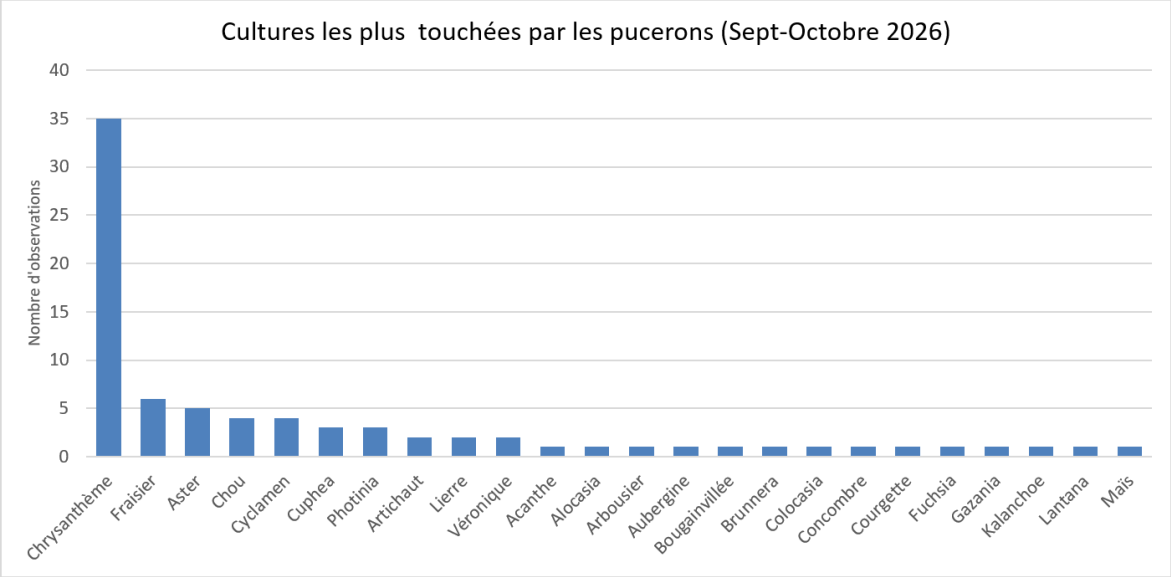


***Orius sp* et Alysse maritime**
(Source : Astredhor Sud-Ouest)



***Atheta coriara* larve et adulte**
(Source : courtesy of tuinkrant.com)

- **Pucerons**



Ce ravageur est au **3ème rang** avec **16% des diagnostics** sur la période. Les attaques sont d'**intensité moyenne 1,6** sur 3 (**1,7** sur 3 en 2025), concernent **94% des visites d'entreprise** (81% en 2025) et touchent **40 cultures différentes** (29 en 2025) dont les plus touchées restent de loin les chrysanthèmes sur cette période.



Dégâts *Aphis gossypii* sur cyclamen
Astredhor Sud-Ouest



***Aphis gossypii* sur chrysanthème**
Astredhor Sud-Ouest



***Macrosiphoniella sanborni* sur chrysanthème** Astredhor Sud-Ouest

Evaluation du risque :

Sur la période estivale, les chrysanthèmes et les cyclamens sont les cultures les plus présentes en production et donc les plus attractives aux pucerons. C'est en grande majorité l'espèce *Aphis gossypii* ou le puceron du melon qui est observée, causant des déformations foliaires sur cyclamens et du développement de fumagine sur les chrysanthèmes en cas de fortes attaques. Selon les exploitations, à partir du mois de septembre, un puceron spécifique du chrysanthème, *Macrosiphoniella sanborni* apparaît quasiment systématiquement dans de nombreuses exploitations et se développe en colonies sous les boutons floraux. Sa gestion est plus difficile à cause de la densité foliaire des plantes sur cette période et le peu d'auxiliaires naturels intéressés par cette espèce de puceron. Cette année, les conditions caniculaires ont réduit les attaques de pucerons sur juillet et août. Les nuits plus fraiches en septembre et les diminution de températures en octobre ont permis au puceron de se multiplier rapidement sur chrysanthème ce qui a obligé les horticulteurs à réagir avant la Toussaint.

B

Méthodes de luttes alternatives

Les auxiliaires parasitoïdes lâchés au printemps ou naturellement présents se maintiennent en général sur la période estivale et sont complétés par des prédateurs (coccinelles, syrphes, cécidomyies). ***Sous-abris, le risque reste toujours plus élevé qu'en extérieur****, l'équilibre ravageurs/auxiliaires n'étant pas toujours favorable et les*

conditions en intérieur sont plus propices au développement des pucerons. Dans ces zones, il est conseillé de renforcer ces populations par des lâchers d'auxiliaires commercialisés sur juillet, août et septembre.
Des substances naturelles (huile de colza, pyréthrines, sels potassiques, maltodextrine) et champignons entomopathogènes sur les zones foyers (voir les produits de biocontrôle de la liste officielle, ici) peuvent être utilisées (vérifier les Autorisations de Mise en Marché sur https://ephy.anses.fr/ et les compatibilités avec les auxiliaires)
Le maintien de bandes enherbées et/ou fleuries d'une année sur l'autre (fauchage, semis) sur les abords des parcelles permet de préserver un réservoir naturel d'auxiliaires contre de nombreux ravageurs, dont les pucerons. Vous trouverez la note Nationale Biodiversité en cliquant sur cette vignette.





Pucerons parasités par Aphidius sp
Astredhor Sud-Ouest



Momie sur socle de Praon sp
Astredhor Sud-Ouest



Larve de coccinelle sur Piment
Astredhor Sud-Ouest



Larve de Chrysope sur Aubergine
Astredhor Sud-Ouest



Harmonia axyridis sur Fuchsia
Astredhor Sud-Ouest



Larve de Syrphe sur rosier
Astredhor Sud-Ouest

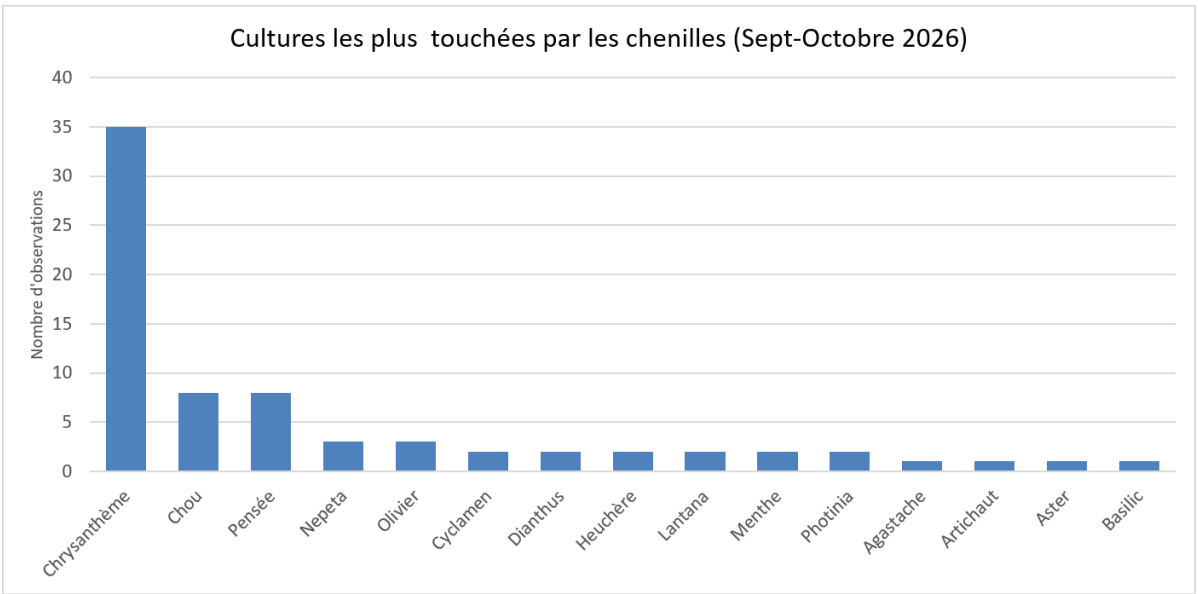


Larves orangées d'Aphidoletes sur un foyer de Myzus persicae
Astredhor Sud-Ouest



Larve de *Scymnus* sur *Dahlia*
Astredhor Sud-Ouest

- ## Chenilles



Ce ravageur est au **4ème rang** et concerne **15% des diagnostics** sur la période, en diminution par rapport à 2025. Les attaques sont d'**intensité moyenne 1,4** sur 3 (**1,7** sur 3 en 2025), concernent **97% des visites d'entreprise** (84% en 2025) et touchent **34 cultures** (32 en 2025) dont les plus touchées restent de loin les chrysanthèmes. Cette année, les chenilles ont été retrouvées dans quasiment toutes les exploitations sur les mois de septembre et octobre, avec de petits dégâts ce qui montre la réactivité des horticulteurs face à ce ravageur.

Parmi les espèces de chenilles les plus observées sous-abris et plateformes extérieures sur cette période, on trouve :

- ✓ Les **Noctuelles : de l'artichaut**, *Chrysodeixis chalcites*, **de la tomate**, *Helicoverpa armigera* et **terricoles** comme *Agrotis sp*.
- ✓ La **Tordeuse de l'œillet**, *Cacoecimorpha pronubana* : les chenilles enroulent les feuilles dans des fils de soies et creusent souvent des galeries dans les tiges herbacées
- ✓ La **Pyrale du cyclamen**, *Duponchelia fovealis* : abdomen recourbé caractéristique, dégâts principaux sur les collets des plantes, observée principalement sur chrysanthèmes, cyclamens et vivaces

Evaluation du risque : 

Sur cette période, les vols et les pontes de papillons sont nombreux, les générations précédentes et les déplacements de populations venant des pays plus au sud augmentent le risque. Les dégâts apparaissent sur le feuillage, sur les boutons floraux voir même sur plantes entières quand il s'agit de chenilles forant les tiges ou se nourrissant des racines et des collets (noctuelles terricoles, pyrale du cyclamen). Les chaleurs de septembre et la douceur d'octobre ont prolongé les pontes, retrouvées principalement sur chrysanthèmes et également sur bisannuelles avec une préférence pour les primevères. La vigilance par rapport aux premières feuilles grignotées permet de positionner au mieux les interventions en biocontrôle ce qui suffit généralement pour réguler les dégâts.



Dégâts de noctuelles sur bouton de chrysanthème Astredhor Sud- Ouest



Dégâts de noctuelles sur chrysanthème Astredhor Sud-Ouest



Dégâts de noctuelles sur Primevère Astredhor Sud-Ouest



Dégâts de tordeuse de l'œillet sur cyclamen Astredhor Sud-Ouest



Dégâts de noctuelles sur cyclamen Astredhor Sud- Ouest



Chenille *Duponchelia fovealis* sur cyclamen Astredhor Sud- Ouest



Méthodes alternatives

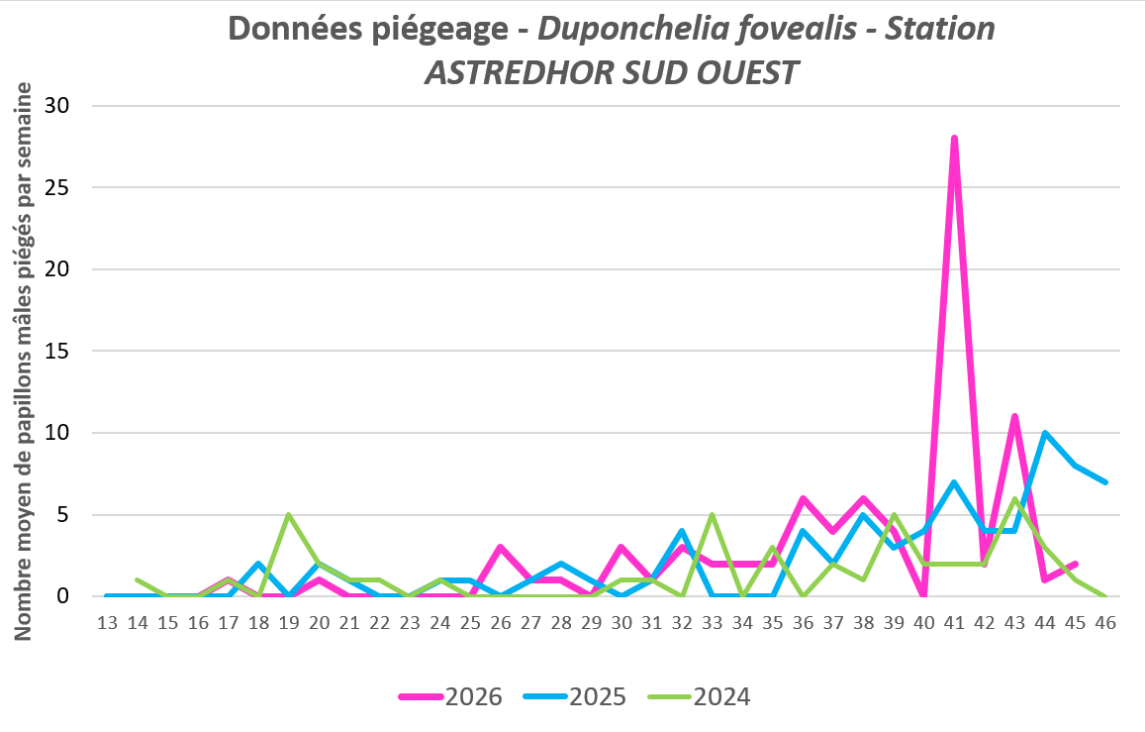
*Un suivi des populations avec des pièges (connectés ou manuels) et des phéromones spécifiques peut aider à évaluer les niveaux de pression et à positionner les interventions avec des produits de biocontrôle à base de **Bacillus thuringiensis** (voir les produits de biocontrôle de la liste officielle, ici, vérifier les homologations sur https://ephy.anses.fr/). Il est fortement recommandé d'appliquer ces produits le soir, d'alterner et d'associer des souches différentes en ajoutant l'application d'un mouillant.*

*Pour tenter de réguler les populations de Duponchelia fovealis ou d'autres chenilles des interventions à base de nématodes **Steinernema carpocapsae ou S. feltiae** sont conseillées dans les sites à pression moyenne à forte. Des lâchers de macro-organismes peuvent également donner de bons résultats quand les autres méthodes ont montré leur limite comme les parasitoïdes Trichogramma sp. ou les punaises prédatrices Macrolophus sp.*

RESEAU DE PIEGEAGE : repérage des périodes de risques et des niveaux de pression

- **Pyrale du cyclamen,** *Duponchelia fovealis*

Cette année, les relevés montrent une dynamique différente des deux dernières années. Le piégeage des mâles était proche de 2024 et 2025 jusqu'en septembre avec des relevés dépassant tout juste 5 individus par semaine. En revanche, deux pics importants sont observés en octobre (semaines 41 et 43), supérieurs à l'année dernière. Des pics de cette intensité se rapprochent de ceux observés en 2023. Selon les exploitations, quelques dégâts ont été observés sur chrysanthèmes et cyclamens fin septembre et début octobre.





Dégâts sur cyclamen
Astredhor Sud- Ouest



Dégâts sur cyclamen
Astredhor Sud- Ouest



Cocons de terre et chrysalides
Astredhor Sud- Ouest



Dégâts sur chrysanthème
Astredhor Sud- Ouest



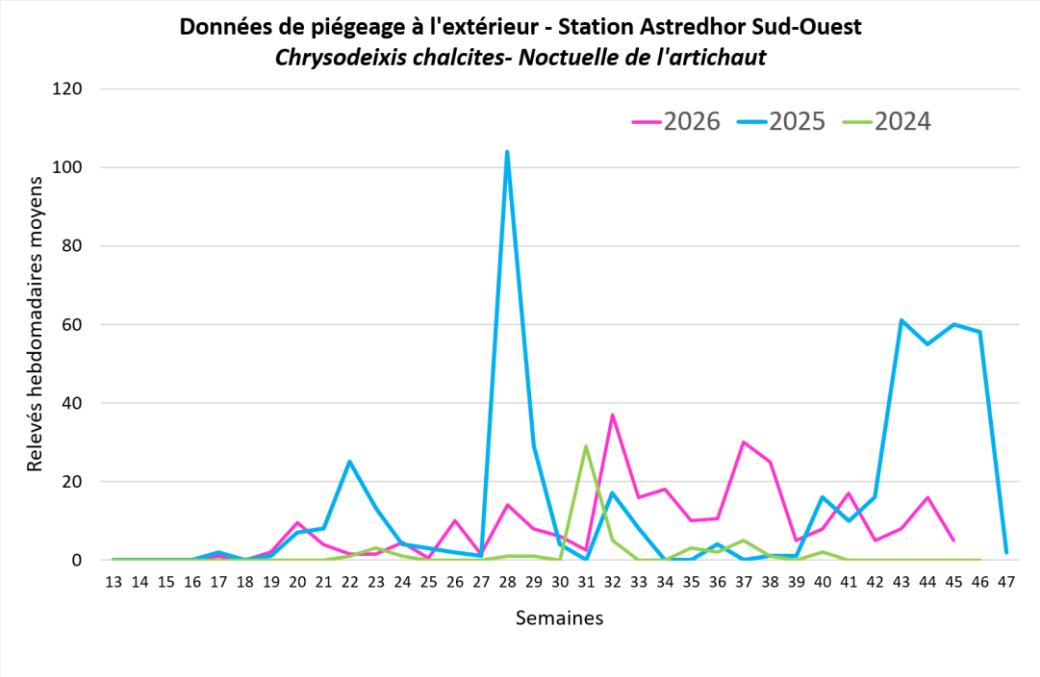
Larve, dégâts sur chrysanthème
Astredhor Sud- Ouest



Piégeage
Astredhor Sud- Ouest

- **Noctuelle de l'artichaut,** *Chrysodeixis chalcites*

Cette année, les captures de mâles ont été plus faibles qu'en 2025 et plus élevées qu'en 2024. Sur la dernière période enregistrée, des pics ont relevés mi-septembre (semaines 37 et 38) puis début et fin octobre (semaines 41 et 44). En comparaison avec 2025, les piégeages sont moins importants (3 à 4 fois moins de mâles) mais plus continus sur la période d'août à octobre.
La noctuelle de l'artichaut reste l'un des papillons les plus piégés sur la station. Les nombreuses pontes généralement isolées occasionnent des morsures fréquentes et éparses dans de nombreuses cultures avec des dégâts proches des années précédentes.

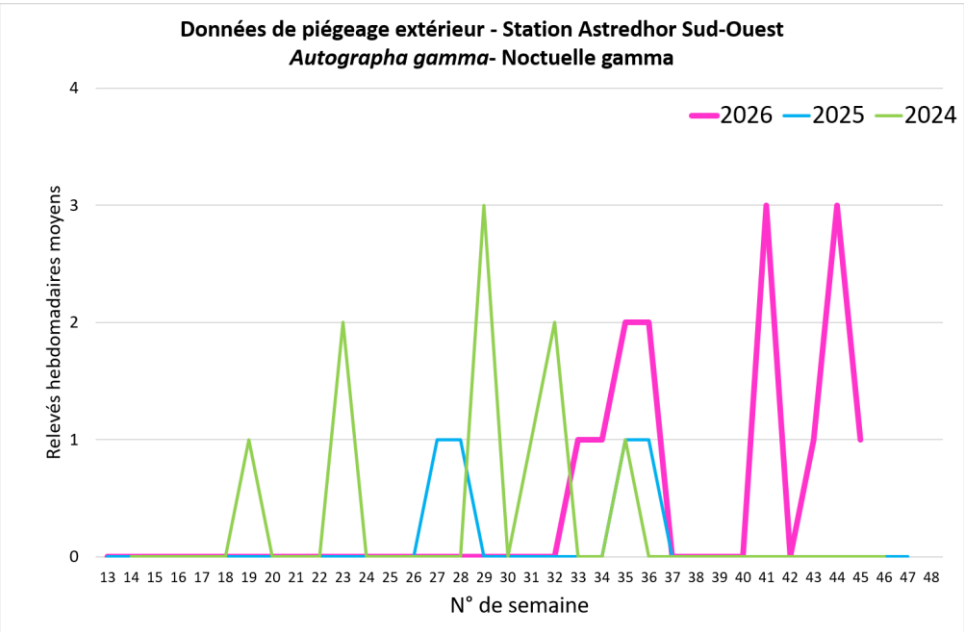



Adulte mâle piégé de *Chrysodeixis chalcites*


Larve de *Chrysodeixis chalcites*
Astredhor Sud-Ouest

- **Noctuelle Gamma,** *Autographa gamma*

Les relevés des pièges à la station montrent une diminution importante de la population de la noctuelle Gamma depuis trois ans. Cette année, des piégeages sont apparus en août (1 ou 2 mâles piégés) puis en octobre avec deux fois 3 mâles retrouvés en semaines 41 et 44. Cette noctuelle est très peu présente sur la station de Villenave d'Ornon.

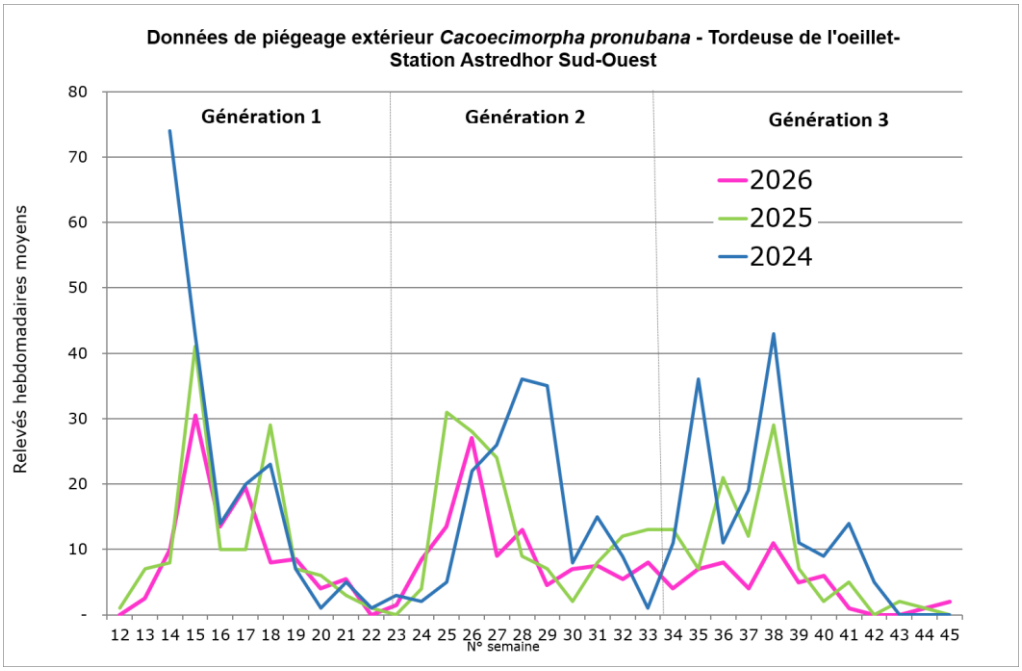



Larve de *Autographa gamma*


Adulte mâle piégé de *Autographa gamma*
Astredhor Sud-Ouest

- **Tordeuse de l'œillet,** *Cacoecimorpha pronubana*

Les niveaux de piégeage observés cette année sont assez proches de 2025 jusqu'au mois de juillet. Les piégeages sur les mois d'août, septembre et octobre sont globalement inférieurs à 10 individus par semaine et inférieurs aux piégeages relevés en 2024 et 2025. La tordeuse de l'œillet reste un papillon bien présent sur la station avec une diminution de la population surtout sur l'été et l'automne. Peu de dégâts ont été trouvés sur les cultures estivales comme les chrysanthèmes et les cyclamens.

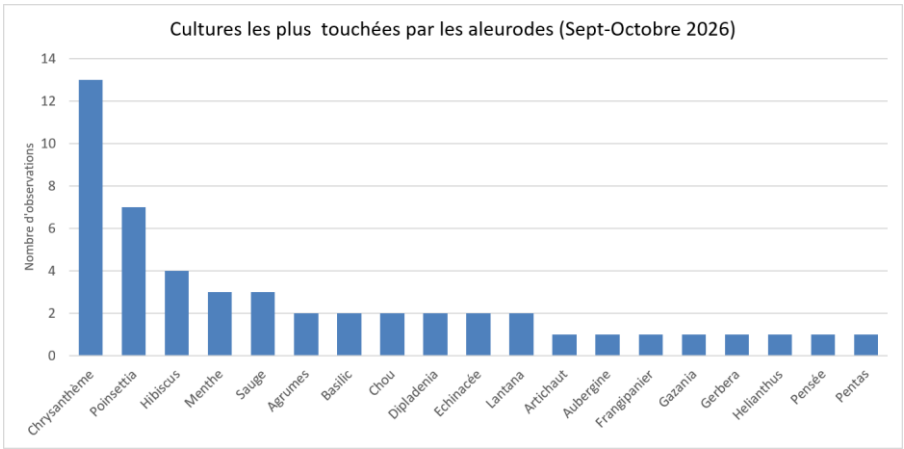


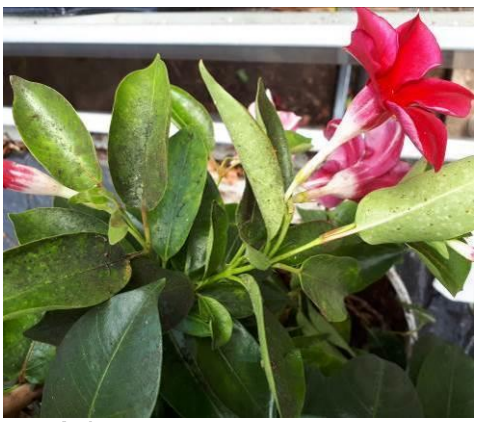

Adulte mâle piégé de *Cacoecimorpha pronubana*


Larve de *Cacoecimorpha pronubana*
Astredhor Sud-Ouest

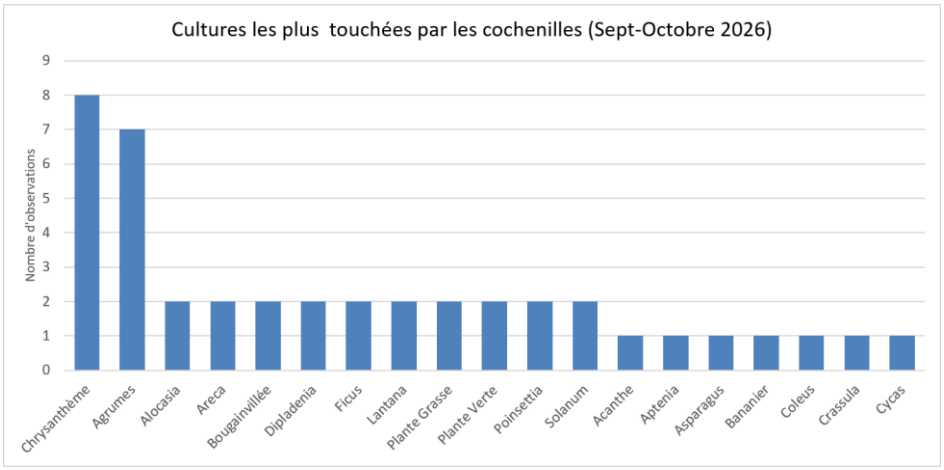
• Autres ravageurs

- **Aleurodes :** 9% des diagnostics contre 6% en 2025, attaques moyennes à forte d'intensité **1.8** sur 3 (1.7 sur 3 en 2025), observées sur 61% des visites d'entreprises (57% en 2025) et 25 cultures (21 cultures en 2025) dont les principales sur cette période sont le chrysanthème et le poinsettia. Le nombre d'observations est en augmentation cette année.
  Le poinsettia apparait régulièrement dans les plantes les plus touchées pour sa sensibilité forte à l'espèce *Bemisia tabaci*. En revanche, il est plus rare d'y retrouver le chrysanthème. Cette année, beaucoup d'observations d'aleurodes adultes ont été faites sur cette plante, néanmoins aucun dégât n'a été observé. C'est une plante attractive pour les adultes mais il y a peu de développement de larves.
  Les autres cas concernent pour la plupart des cultures exotiques (dipladénias, hibiscus, agrumes,…) et aromatiques (menthes, basilics, sauges).




Dégâts aleurodes Bemisia tabaci sur dipladénia - Astredhor Sud-Ouest

- **Cochenilles** : 9% des diagnostics contre 10% en 2025, attaques moyennes à fortes d'intensité **1,8** sur 3 (1.9 sur 3 en 2025), observées sur 61% des visites d'entreprises (49% en 2025) et 30 cultures (37 cultures en 2025). Les niveaux sont proches de ceux observés l'année précédente. C'est un ravageur très polyphage capable de se développer sur de nombreuses plantes différentes, chrysanthèmes, agrumes, plantes vertes et plantes grasses, heuchères, plantes fleuries exotiques (dipladénias, bougainvilliers, lantanas).





***Planococcus citri* sur Agrumes -** Astredhor Sud- Ouest

La gestion de ce ravageur implique un suivi précis et régulier des cultures en partant du principe que des foyers peuvent apparaître sur des cultures et des zones très diversifiées. Les méthodes de lutte biologique sont efficaces à condition d'éliminer les plantes dépassant un niveau d'attaque trop important et de lâcher très régulièrement des auxiliaires prédateurs (chrysopes, coccinelles *Cryptolaemus*)

- **Cicadelles** : 7% des diagnostics contre 6% en 2025, attaques moyennes à fortes d'intensité **1.7** sur 3 (1.6 sur 3 en 2025), observations sur 61% des visites d'entreprises (49% en 2025) et 11 cultures différentes (10 cultures en 2025), les chrysanthèmes et les cyclamens étant les plus touchées, respectivement 18 et 8 observations. L'intensité des attaques est assez stable par rapport à 2025 sur la même période. Ce ravageur reste bien présent sur les abords des zones de production et profite des cultures irriguées pendant les périodes plus sèches, de juillet à septembre cette année. Les cicadelles les plus souvent observées sont la petite cicadelle verte (plusieurs espèces possibles, *Empoasca vitis, Asymmetrasca decedens*, *Hebata decipiens*,…) et les cicadelles « rayées » du genre *Eupteryx*.
Les dégâts sont visibles sur chrysanthèmes sous forme de marques carrées de couleurs jaunes suite aux piqûres mais également sous forme de « grillures » sous les feuilles de cyclamens. Les piégeages représentent une bonne méthode alternative (panneaux englués jaunes, oranges ou rouges pour éviter de piéger les auxiliaires volants) ainsi que l'implantation de bandes enherbées pouvant permettre le développement de prédateurs naturels comme les punaises et les araignées. La méthode d'aspiration développée sur les chariots d'arrosage est désormais une alternative envisageable pour les producteurs qui souhaiteraient investir.



Dégâts cicadelles sur cyclamen Astredhor Sud-Ouest



Cicadelle *Eupteryx aurata* sur chrysanthème - Astredhor Sud-Ouest



Dégâts cicadelles sur chrysanthème Astredhor Sud-Ouest

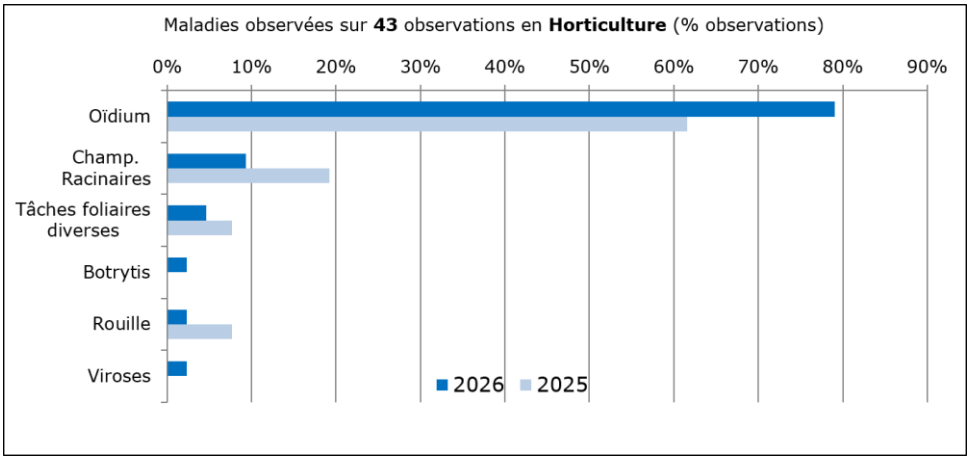
Maladies

43 observations (7% des observations) ont été réalisées sur des cultures touchées par des maladies causées par des champignons ou des virus.

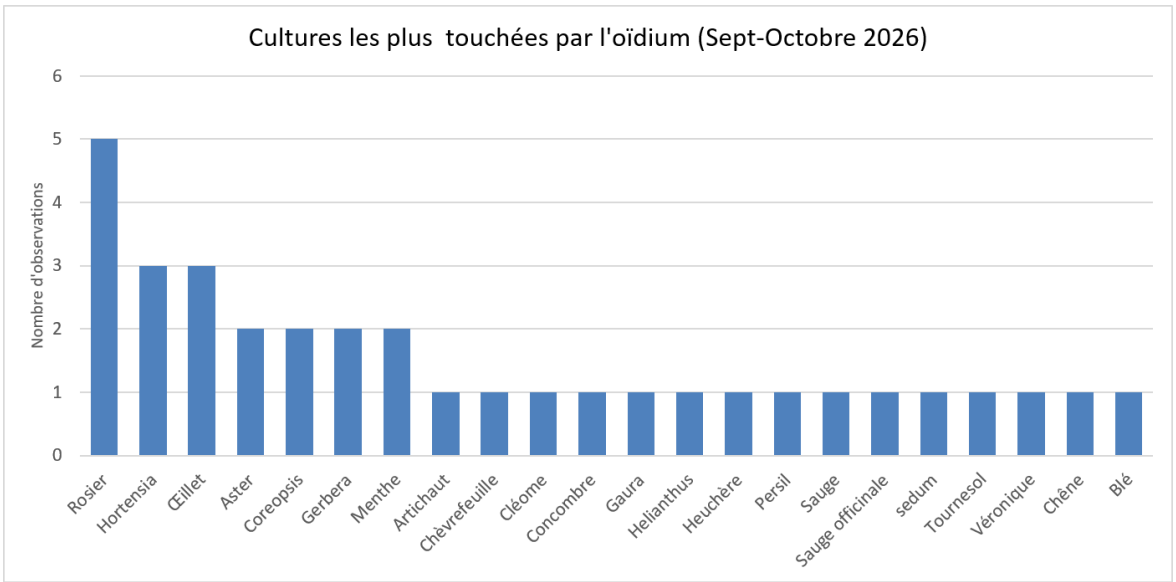
Les maladies sont présentées par ordre décroissant du nombre d'observations. Les cultures attractives sont représentées sous forme d'histogrammes en fonction de la maladie et du nombre d'observations correspondantes.

Tableau 2 HORTICULTURE	Traitement données Maladies Septembre - Octobre 2026 - BSV 3													
	1	2	3	nb obs.	nb ent.	% ent.	% obs.	% obs.mal	Indice niveau d'attaque	Indice de fréquence	Indice de gravité	% obs./Mal.	Indice de gravité	
toute maladie confondue	1	1	0	43	33		7%	100%	0,1			2 025	2 025	
Oïdium	14	16	4	34	11	33%	5%	79%	1,7	3	5,1	62%	5,5	-
Champ. Racinaires	1	3	0	4	3	9%	1%	9%	1,8	1	1,8	19%	3,7	-
Tâches foliaires diverses	1	1	0	2	1	3%	0%	5%	1,5	1	1,5	8%	2,3	-
Botrytis	0	1	0	1	1	3%	0%	2%	2,0	1	2,0			
Rouille	1	0	0	1	1	3%	0%	2%	1,0	1	1,0	8%	1,5	-
Viroses	0	1	0	1	1	3%	0%	2%	2,0	1	2,0			

En comparaison avec les ravageurs sur cette période de septembre-octobre, les maladies sont plus rarement observées et les dégâts causés moins importants. Les maladies les plus fréquentes sont l'oïdium, les maladies des racines et les maladies des taches foliaires. En comparaison avec 2025, les indices de gravité sont tous en diminution.



- **Oïdium**



L'oïdium est au 1er **rang** et concerne **79% des diagnostics « maladies »** sur la période (62% en 2025). Les attaques sont d'**intensité moyenne à forte 1.7** sur 3 (1.8 sur 3 en 2025), concernent **33% des visites d'entreprise** (41% en 2025) et touchent **22 cultures** (21 cultures en 2025) dont les plus sensibles sont les rosiers, hortensias, œillets, asters, coréopsis, gerberas, menthes.

Evaluation du risque :

L'oïdium est une maladie présente quasiment toute l'année sous-abris. Contrairement à la plupart des autres champignons responsables de maladies des parties aériennes, l'oïdium peut résister aux faibles taux d'humidité relative en journée sur la période estivale et de début d'automne. Les pressions augmentent de nouveau lorsque les nuits deviennent plus fraîches et plus humides. C'est souvent le cas pendant les mois de septembre et d'octobre.



Oïdium rosier
Astredhor Sud-Ouest



Oïdium Coreopsis
Astredhor Sud-Ouest



Oïdium Sauge officinale
Astredhor Sud-Ouest

B

Méthodes alternatives

Des substances naturelles (huile essentielle d'orange, bicarbonate de potassium), des bactéries et des champignons antagonistes (voir les produits de biocontrôle de la liste officielle, ici) peuvent être utilisés (vérifier les Autorisations de Mise en Marché sur https://ephy.anses.fr/)
*La **prophylaxie** est à privilégier avant tout : éviter de placer les cultures sensibles dans des zones de courant d'air, limiter les écarts de T° et d'humidité relative, réduire l'humidité la nuit autour de 60-70% maximum, durcir les tissus végétaux avec des compléments minéraux (potassium, calcium, silice), utiliser des biostimulants,..*
Pour empêcher la dispersion et la production des spores, l'arrosage ou brumisation du feuillage sont préconisés pendant les journées sèches.

• Maladies des racines

Les champignons causant les maladies des racines sont au **2ème rang** et concerne **9% des diagnostics « maladies »** sur la période (19% en 2025). Les attaques sont d'**intensité moyenne à forte 1.8** sur 3 **(1.9** sur 3 en 2025), concernent **9% des visites d'entreprise** (22% en 2025) et touchent **3 cultures** : la fusariose sur cyclamens (2 observations), le phytophthora ou pythium sur calocephalus (1 observation) et lavandes (1 observation). Ces maladies sont en diminution par rapport à 2025 sur cette même période.

Evaluation du risque :

La plupart des champignons des racines sont des parasites de faiblesse qui infectent les plantes suite à des stress racinaires. Les symptômes observés sont des jaunissements de feuillages et/ou des flétrissements généralisés. Des coupes de racines, de bulbes ou de collets font apparaître des vaisseaux bruns, obstrués et nécrosés.



Phytophothora ou fusariose sur cyclamen
Astredhor Sud-Ouest



Fusariose sur cyclamen (bulbe et tiges) Astredhor Sud-Ouest



Phytophthora sur pensée
Astredhor Sud-Ouest

B

Méthodes alternatives

Des bactéries et des champignons antagonistes (voir les produits de biocontrôle de la liste officielle, ici) peuvent être utilisés (vérifier les Autorisations de Mise en Marché sur https://ephy.anses.fr/) pour favoriser l'enracinement des plantes, empêcher l'installation d'agents pathogènes dans les pots et lutter contre ceux présents.
*La **prophylaxie** et la **rigueur culturale** sont à privilégier avant tout : choix d'un substrat avec un taux d'aération élevé pour les cultures sensibles , gestion des volumes et des fréquences d'arrosages en fonction du substrat et de la consommation racinaire, élimination des sources d'inoculum (évacuer rapidement les plantes touchées, désinfecter les zones avec un biocide comme le peroxyde d'hydrogène), renforcement des tissus racinaires avec des compléments minéraux (calcium, silice), utilisation de biostimulants,..*

• Autres maladies

- **Maladies des taches foliaires : 5%** des diagnostics (8% en 2025), attaques d'intensité moyenne **1,5** sur 3 (2.3 sur 3 en 2025), observées sur **3%** des visites d'entreprises (5% en 2025) et sur **2 cultures** (3 en 2025) : maladie des taches noires sur rosiers (1 observation), entomosporiose sur photinias (1 observation)**.**



Entomosporiose sur photinia
Astredhor Sud-Ouest



Taches noires sur rosier
Astredhor Sud-Ouest



Cercosporiose betterave
Astredhor Sud-Ouest

Aspects réglementaires

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant la mention "abeille", **autorisé "pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles" et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. Attention, **la mention "abeille" sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif** pour les abeilles. Cette mention "abeille" rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles mais reste potentiellement dangereux.
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de substances actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. Si vos parcelles sont voisines de ces parcelles en floraison, porter une grande vigilance à vos traitements.
6. **Les traitements effectués le matin présentent un risque** pour les abeilles car le produit peut se retrouver dans les gouttes de rosée du matin, source vitale d'eau pour les abeilles.
7. Le nouvel arrêté du 20 novembre 2021 précise les conditions d'utilisation des produits phytopharmaceutiques sur les cultures attractives en floraison ou sur les zones de butinage (ici)





Cultures en fleurs !
Les cultures peuvent être en fleurs et peuvent donc attirer les pollinisateurs
Ne pas oublier les adventices !
Des adventices en fleurs en bordures de parcelles peuvent également rendre les parcelles très attractives pour les abeilles

Aspects réglementaires

- **Plants de légumes :**

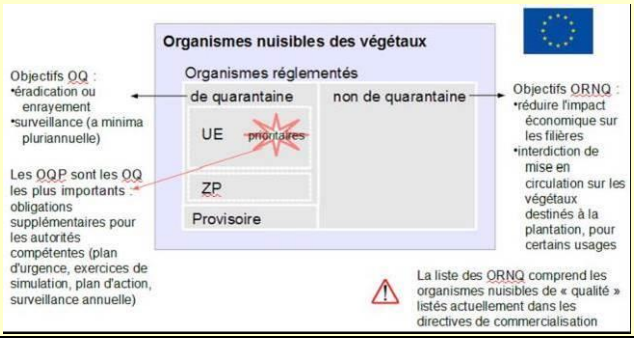
Outre le respect de la réglementation sur la circulation des végétaux, la production est encadrée et suivie par le Service Officiel de Contrôle (SOC). Les producteurs en France et dans l'UE sont soumis à un agrément obligatoire. En France, un règlement technique de production est contrôlé sur les aspects qualité et suivi sanitaire et contrôle des parasites de quarantaine par le SOC. L'étiquetage est obligatoire : dénomination variétale, référence du producteur et n° de lot des plants pour assurer la traçabilité et remonter jusqu'à la semence initiale en cas de problème. Le contrôle sur les lieux de vente est assuré par la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF) pour vérifier la qualité des plants de légumes mis en vente et leur étiquetage.
Pour en savoir plus : http://www.gnis.fr/producteur-plants-legumes/ ; http://www.gnis.fr/service-officiel-controle-et-certification

- **Règlement santé des végétaux** 2016/2031.

Entré en vigueur depuis le 14 décembre 2019, il se traduit par une **nouvelle classification des organismes nuisibles des végétaux**, une **extension du dispositif Passeport Phytosanitaire** (PP) à tous les plants et matériel de multiplication végétal mis en circulation. Une **responsabilisation accrue des professionnels** et la mise en place d'une stratégie préventive à l'importation vis à vis des risques phytosanitaires des pays tiers.

Les règlements 2019/1702 et 2072 catégorisent les organismes nuisibles réglementés selon les définitions suivantes :

- **Organismes de Quarantaine (OQ)** : il s'agit d'organismes nuisibles pas ou peu présents sur le territoire de l'UE, ayant une incidence économique, environnementale ou sociale inacceptable. Il existe des mesures réalisables et efficaces pour prévenir l'entrée, l'établissement ou la dissémination de cet organisme nuisible sur ce territoire et en atténuer les risques et les effets. (exemple : *Ceratocystis platani*, le chancre du platane)
- **Organismes de Quarantaine Prioritaire (OQP) :** s'ajoutent aux définitions précédentes le fait que les incidences économique, environnementale ou sociale potentielle sont les plus graves pour le territoire de l'UE. (exemple : *Xylella fastidiosa*)
- **Organismes de Quarantaine de Zone Protégée (OQZP) :** Il s'agit d'un organisme nuisible présents sur le territoire de l'UE mais absent sur le territoire d'un État membre ou une partie de celui-ci. Ce territoire ou partie de territoire est considérée comme une zone protégée vis à vis de l'organisme nuisible considéré.(exemple : *Erwinia amylovora*, le feu bactérien /Corse)
- **Organismes Réglementés Non de Quarantaine (ORNQ) :** ils sont présents sur le territoire de l'UE et sont transmis principalement par des végétaux spécifiques destinés à la plantation (exemple : le virus de la sharka).



Des informations complémentaires sont accessibles en ligne sur le site de la DRAAF Nouvelle-Aquitaine : lien 1, lien 2

En horticulture, guide sur le passeport phytosanitaire et nouvelle classification des organismes nuisibles- décryptages pour le secteur ornemental, publiés en avril 2020 (réservé aux adhérents Astredhor)
Contact : ASTREDHOR. Chargé de mission "Protection des cultures". Laurent Jacob. 01.53.91.44.96, laurent.jacob@astredhor.fr





Les observations nécessaires à l'élaboration du **Bulletin de santé du végétal Grand Sud-Ouest Horticulture/Pépinière** sont réalisées par **ASTREDHOR Sud-Ouest** sur des entreprises d'horticulture et de pépinière ornementale.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).